

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2022

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de DIVES SUR MER (Département du Calvados)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Sous réserve de la délibération du Conseil Municipal sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AL n°77 d'une contenance de 2817 m² sise 46 rue de la libération sur le territoire communal.
POS/PLU :	Zone UB : habitat mixte constitué de collectifs bas et individuels et activités/équipements publics compatibles avec le voisinage d'habitations.
PROJET :	Acquisition de l'ancien établissement Leroux. Le projet est de l'habitat en logements locatifs : 13 logements sont prévus. Le bailleur IBS est en étude sur ce site. La commune a également sollicité l'EPF pour des travaux de désamiantage et de déconstruction dans le cadre du fonds friches.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	28 février 2023
PROPRIÉTAIRE :	Commune de Dives-sur-Mer
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avls du Pôle d'Evaluation des domaines du 04/07/2022 – Acquisition à l'euro symbolique
IMPUTATION :	OPE2023015 – 14 – DIVES-SUR-MER « ETS LEROUX » Enveloppe projet : 10 000 €

10 MARS 2023

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Signé le 09-03-2023

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Gilles GAL

✓ Certified by  youSign



Dominique LEPETIT